DIMANCHE-LUNDI 29-30 JUIN 1879. N° 180

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HÉRAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, TARN..... Trois Mois. 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

INSERTIONS :

ANNONCES, 50 cent. la ligne. — RÉCLAMES, 1 fr
FAITS DIVERS : 2 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 5 fr. la lign

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.

Les lettres non affranchies seront refusées.

Chronique Commerciale

Notre correspondant particulier de Pézenas nous écrit :

Pézenas, le 27 juin.

La demande de la consommation se maintient sans que son importance puisse provoquer des prix plus élevés que ceux déjà établis.

Nous voyons tous les jours la propriété les accepter avec empressement du commerce, qui ne marchande pas, tandis que si celui-ci tente de les réduire, il trouve une résistance qu'il ne peut pas surmonter.

On pense généralement, de part et d'autre, arriver à l'époque de la nouvelle récolte avec très-peu de variations sur l'ensemble des prix actuels. La situation des alcools est toujours la même : affaires calmes et prix suivant mérite de la marchandise livrée.

Béziers, 27 juin.

La situation du commerce des vins ne change pas. Les demandes arrivent toujours, par petites commandes, il est vrai, mais assez nombreuses pour maintenir un bon courant d'expéditions. Le demi-gros a passablement demandé ces jours-ci, et il est probable qu'il continuera. Les prix offerts sont relativement faibles ; mais notre commerce, pour maintenir la concurrence, préfère réaliser des bénéfices moindres et traiter un plus grand nombre d'affaires, surtout avec la bonne clientèle. Cette manière de procéder ne peut que lui être avantageuse, et il est à désirer, dans l'intérêt de l'arrondissement et des vins qu'il va récolter cette année, que les détenteurs leur fassent bon accueil, autant pour l'écoulement de nos produits que pour le maintien de leur réputation.

Les achats de vins continuent à être à l'ordre du jour. Les petites parties, en seconde ou en première main, trouvent quotidiennement preneurs à des prix très-avantageux. Peu d'empressement jusqu'ici pour les vins blancs ; il faut dire qu'il en reste bien peu à vendre, il viendra un moment où ils seront recherchés.

La floraison de la vigne, qui se fait avec un beau temps, est presque terminée. On voit déjà dans plusieurs plantiers des grains aussi gros que du plomb de chasse. Il y a bien un peu de coulure aux aramons, mais pour cette qualité, la coulure est de peu d'importance.

Nous recevons d'Italie, par voie de Modane, la nouvelle que les prix des vins de ce pays ont augmenté de deux francs au minimum par hectolitre, par suite de la forte coulure générale que les pluies continuelles ont fait subir aux vignobles des environs de Turin pendant la floraison. Les vins bonne couleur qui se vendaient 28 fr. l'hect. rendus à Modane, sont tenus aujourd'hui à 30 fr.

Ajoutons que les vins français se ressentent sensiblement de la concurrence des vins italiens qui leur est faite à Modane et dans les environs, par la ligne du chemin de fer du Mont-Cenis.

(Publicateur)

De son côté, l'*Hérault* s'exprime ainsi :

La hausse ne perd pas pied — au contraire : elle tient bon, elle gagne du terrain. Chaque jour des transactions importantes sont mises sur le tapis ; la demande frappe à coup d'ordres répétés. Soit pour l'expédition immédiate, soit pour la livraison à échéance échelonnée et lointaine, la clientèle fait des achats continus.

La campagne est encore longue : d'ici au mois de novembre, on a le temps de boire et d'épuiser le mince stock qu'offre encore le Midl à la consommation. La situation vinicole est donc ferme avec tendance à une surélévation lente, mais progressive.

La floraison s'achève en maintes localités à souhait. La température la favorise. Dans les régions non atteintes du phylloxera, l'aspect des vignes est très-satisfaisant. Il y aura là bonne récolte, si les apparences qui sont belles, deviennent de bonnes réalités. Mais l'invasion phylloxerique continue ses ravages, et telles vignes luxuriantes encore ne sont pas garanties contre les risques d'une attaque imprévue et qui ruine soudain les espérances qu'elles donnent. Nous touchons au moment critique où le phylloxera révèle sa présence par son effet, parfois foudroyant, sur la végétation qu'il arrête court. Combien de vignes magnifiques qui d'un jour à l'autre laisseront voir, par places désolées, des souches mortes ou blessées de la veille au lendemain !

SPIRITUEUX.

Aucune variation n'est encore à signaler sur l'article 3/6. Les cours sont les mêmes que précédemment, en Bon Goût disponible comme en

---

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 159.

LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par F. DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

M. LECOQ AGIT

— Dites donc, père Vinet, reprit le facétieux geôlier, savez-vous que nous causons justement à l'endroit ou il passera un mauvais quart d'heure.

M. Lecoq pâlit. Absorbé comme il l'était, il n'avait pas pris garde que le gardien l'avait accosté au bout de l'allée qui s'étend devant la porte de la grande Roquette.

En baissant les yeux, il vit que ses pieds portaient sur une des dalles longues, étroites et symétriquement disposées qui servaient autrefois à asseoir les supports de l'échafaud.

Il recula vivement et le guichetier qui s'aperçut de son trouble, lui dit en riant :

— Ça vous fait de l'effet, hein ? papa Vinet. Gageons que vous n'avez jamais vu ça.

— Non, et je n'ai pas envie de le voir, balbutia Lecoq.

— Pourquoi ? C'est curieux, et puis c'est si vite fait qu'on n'a pas le temps d'avoir la chair de poule... surtout depuis qu'on se sert de la nouvelle mécanique Plus d'escalier, plus de plate-forte. Tout au rez-de-chaussée. Ça se monte en vingt-cinq minutes, ça ne fait pas plus d'embarras qu'une machine à coudre et ça fait moins de bruit.

Si le cœur vous en dit, père Vinet, je vous ferai prévenir la veille par l'ami Pigache et je vous fera entrer sur l'esplanade aux places de faveur, avec les journalistes.

— Non... non, je vous remercie... je n'aurais pas le courage de regarder... Mais vous pensez donc que ce... ce jeune homme sera exécuté.

— Aussi sûr que nous sommes là tous les deux et que ma pipe va s'éteindre. Pensez donc !... uu monsieur !... si on le commuait ça ferait trop crier. Et puis, entre nous, il ne l'aura pas volé. Deux assassinats d'un coup ! Il n'y allait pas de main morte, le gaillard.

— Mais articula péniblement le vieillard, ce ne sera pas avant six semaines... il y a le pourvoi.

— On a abrégé tout ça, père Vinet. Moi, je ne lui en donnerais pas pour quinjours. Vous verrez. Il n'a que vingt-huit ans, mais tout de même il se fait joliment vieux.

— Excusez-moi, s'écria M. Lecoq en tirant précipitamment sa montre, il est sept heures moins le quart, et j'ai rendez-vous à sept heures précises avec un entrepreneur qui vient de déposer son bilan.

Et sans attendre la réponse du géôlier, le père de Louis s'éloigna à grands pas de l'horrible place où devait tomber la tête de son fils.

M. M. Lecoq s'en allait, la mort dans l'âme, et il maudissait la malheureuse idée qu'il avait eue de se laisser aller à causer avec ce geôlier.

Jamais on ne lui avait dit si brutalement que son fils était irrévocablement perdu, et que toutes les espérances dont se leurrait son cœur paternel étaient insensées.

marc disponible. Il semble cependant que la demande se réveille un peu.

Bon Goût disponible, fr. 96 fixé ; Marc, fr. 82 fixé.

Les Dégrèvements

La commission du budget continue la politique de dégrèvement qui a été si heureusement adoptée pour les budgets de 1877-78 et 1879.

Les taxes établies par l'Assemblée nationale pour répondre aux fatales exigences de nos désastres, ces taxes entravaient le travail, gênaient la circulation et arrêtaient la consommation ; elles étaient lourdes pour tous ; il est donc heureux que, malgré les entraves qu'elles apportaient à l'activifé nationale, on ait pu ou les réduire ou les faire disparaître.

Ce résultat témoigne que, malgré la crise européenne qui sévit sur toutes les nations, à la suite de la production exagérée de 1873 à 1874, nos ressources, au lieu de diminuer, vont en augmentant chaque jour davantage.

Voici la liste des dégrèvements successivement votés jusqu'à ce jour :

Dégrèvements en 1877.

Loi du 26 décembre 1876. — Sels. — Suppression de la surtaxe de 2 centimes et demi.....	7.198.000
Loi du 30 décembre 1876. — Timbre. — Exemption du droit de timbre pour les contrats d'assurances passés à l'étranger pour des valeurs situées à l'étranger.....	250.000

Dégrèvements en 1878

Lois du 21 mars 1878 et du 6 avril 1878. — Reformes télégraphique et postale.	19.000.000
Loi du 26 mars 1878. — Suppression de l'impôt sur les savons.....	6.156.000
Loi du 26 mars 1878. — Suppression du droit sur la petite vitesse.....	23.100.000

Dégrèvements en 1879

Loi du 13 juin 1878 et du 22 décembre 1878. — Réduction du droit de timbre sur les billets de banque et du droit proportionnel des effets de commerce.....	18.000.000
Loi du 22 décembre 1878. — Supprimer les droits sur la chicorée.....	5.339.000
Loi du 22 décembre 1878. — Modification de l'impôt sur les huiles.....	2.000.000
Loi du 18 mars 1879. — Suppression du droit de timbre sur les mandats-poste...	1.000.000
Total des dégrèvements..	82.043.000

C'est, en définitive, un allégement pour les contribuables de plus de 82 millions par an.

NOUVELLES DU JOUR

Ismaïl-Pacha a abdiqué, et le prince Vewfik a été proclamé vice-roi d'Egypte sous le nom de Tewfik 1er. Le prince, accompagné du corps diplomatique, s'est rendu à cinq heures à la citadelle où son avènement a été salué par 101 coups de canon.

Le prince Tewfik est un grand et beau garçon de vingt-huit ans, au regard franc, à la physionomie intelligente.

—

Le *Pays* raconte à propos de la messe des bonapartistes, qu'au moment de la bénédiction un pigeon blanc a voltigé sur l'église et s'est fixé sur un aigle en pierre. Cela rappelle la chanson de Malbrough : « On vit voler son âme à travers les lau- « riers. »

—

La commission chargée de l'examen du projet de loi de la réorganisation du conseil supérieur de l'instruction publique s'est réunie aujourd'hui.

Elle a décidé de réduire de 20 à 29 le nombre des membres dont la nomination appartiendrait exclusivement au ministre et à y admettre deux membres du Sénat et deux membres de la Chambre des députés, élus par le Parlement.

—

M. Testelin déposera demain au Sénat une proposition de loi tendant à imposer l'obligation du serment de fidélité à la République, à l'armée, aux officiers, sous-officiers et soldats. La majorité parait favorable au projet, sauf pour les sous-officiers et les soldats.

—

Le *National Zeitung* assure que la Russie fait des efforts pour conclure une alliance entre la Turquie la France et la Russie afin de combattre en Orient l'influence de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Allemagne.

—

On a distribué le rapport de M. Millaud sur le budget de l'instruction publique ; les crédits demandés s'élèvent à la somme de 56,301,276 francs.

Une question au J. C.

Ou M. X..., son correspondant protectionniste, est un homme compétent, et dans ce cas, pourquoi le *Commercial* ne partage-t-il pas son avis sur la marine marchande contre la *Gironde* ?

Ou M. X... n'est pas compétent, et alors pourquoi le *Commercial* l'a-t-il soutenu jusqu'à aujourd'hui ?

Chronique Cettoise

Nous recevons communication de la lettre suivante, que M. le Maire vient d'adresser à M. le Préfet :

Cette, le 28 juin 1877.

Monsieur le Préfet,

M. Fabre Antoine m'avait d'abord adressé sa démission de conseiller municipal. J'en trouvai la forme si peu convenable que je la lui renvoyai. Il a cru devoir vous la transmettre dans les mêmes termes et de plus la livrer aux journaux. Je le déplore pour M. Fabre sans m'en étonner. Vous ne vous en étonnerez pas vous-même, Monsieur le Préfet, quand vous saurez que ce conseiller a dans ses moyens parlementaires, celui qui consiste à quitter la salle du Conseil quand on n'y délibère pas à son gré.

Quoi d'étonnant, qu'en vertu des mêmes principes de tolérance, M. Fabre Antoine se sépare d'une assemblée qui n'a pas partagé ses prédilections et n'a donné au candidat manifestement préféré de M. Fabre, quelqu'incontestable que fut son mérite, que le quatrième rang ? Et cela, sous l'empire d'un scrupule fort légitime : le candidat était conseiller municipal.

Que pouvais-je à cela ? Rien, pas même empêcher que, contrairement aux vraies douleurs qui sont muettes, dit-on, le dépit de M. Fabre ne fut bruyant.

Quant à l'imputation de *manœuvres de l'Administration*, en faveur de tel ou tel candidat, je la dédaigne, préservé que j'en suis par la sage précaution que j'ai prise de m'abstenir au vote, comme je m'étais rigoureussment abstenu de toute appréciation des candidats. Mais cette précaution excessive, MM. les adjoints n'étaient en rien tenus de la prendre et pouvaient fort bien, comme tous les autres consellers municipaux, manifester leur préférence. C'est ce que l'un d'eux a fait. — Etre adjoint ne peut diminuer en rien, que je sache, tous les droits que l'on a déjà comme conseiller municipal.

Ce dont j'affirme que MM. les adjoints se soient abstenus, et c'était l'essentiel, c'est de la moindre démarche auprès de leurs collègues du Conseil.

J'arrive à l'*étonnante accusation* d'avoir avisé un des candidats de la mise en disponibilité de M. le Receveur municipal avant le Conseil lui-même. Rien n'en fait mieux justice que la date de la réunion de cette assemblée convoquée dès le lendemain de mon arrivée de Marseille où m'avait été renvoyée, sans être ouverte, la *lettre personnelle* m'annonçant la mesure prise à l'égard de M. le Receveur municipal.

Est-ce ma faute encore si le Conseil, avec juste raison, n'a pas cru devoir faire les présentations séance tenante mais bien huit jours après, pour permettre au plus grand nombre possible de candidatures de se produire ?

Vous jugerez, après ces explications, Monsieur le Préfet, si la démission de M. Fabre Antoine, dans les conditions où elle s'est produite, est de celles que vous puissiez accepter sans nouvelle information.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, etc.

Le *Maire de Cette*,

J. ESPITALIER.

Pigache, qui ne lui déguisait pas trop la vérité, y mettait au moins des formes.

Et puis ces descriptions de la sinistre machine, la vue de cette sombre esplanade où le peupie ne se rassemble que pour savourer les angoisses d'un malheureux qui va mourir, tous ces avant goûts du supplice l'avaient mis hors de lui.

Il hâtait le pas pour fuir ces pavés sur lesquels il croyait apercebоir des taches de sang ; il courait presque, et il arriva tout essoufflé à la porte de la pauvre maison où il avait loué un méchant logement, composé de tris petites pièces, au troisième, sur le derrière.

Ce logement, meublé par les soins de Piédouche, était précisément ce qu'il fallait à un homme qui ne se souciait pas que les voisins missent le nez dans ses affaires.

La maison était située au fond d'un passage, ou plutôt d'un impasse, car ce couloir qui s'ouvrait sur la rue de la Roquette n'avait pas d'issue, pas plus que le logis n'avait de portier.

Les autres locataires de l'immeuble dont le nabab occupait un coin étaient tous des ouvriers ; le nom et la qualité qu'il avait prise lui donnaient droit de cité dans ce phalanstère de travailleurs.

Il se faisait appeler M. Vinet, et il se disait homme de loi, domicilié dans la banlieuee, et ne venant à Paris que de temps en temps, le soir pour y recevoir ses clients qui venaient le consulter.

Or, les pauvres gens qui demeuraient aux alenteurs avaient souvent besoin d'un avis, et il ne leur faisait pas payer les siens.

Tantôt il s'agissait d'une contestation avec un patron, tantôt d'nn litige avec une pratique à propos du règlement d'un mémoire.

Et, pour ces braves illettrés, un bourgeois, un monsieur qui connaissait le Code, et qui donnait pour rien ses consultations, était un homme précieux.

Il n'y avait pas quinze jours que le père Vinet s'était assis pour la première fois sur son fauteuil de cuir, devant le bureau de son cabinet, et il jouissait déjà dans le quartier d'une réputation qui attirè chez lui beaucoup de monde.

Les commerçants gênés, voire même les spéculateurs véreux, venaient en foule lui demander des conseils, et, à coup sûr, il se serait volontiers passé de cette clientèle ; mais il faisait contre fortune bon cœur et, comme il était vraiment très entendu en affaires. il trouvait moyen de contenter son public sans se compromettre.

Du reste, il ne recevait que deux fois par semaine, et jamais le jeudi, de sorte qu'il était assuré que personne ne viendrait le déranger pendant qu'il causerait avec Cambremer.

Piédouche, fort bien informé de tous les détails de la vie de son patron, avait choisi ce jour-là pour donner rendez-vous à l'aiguilleur, et la mise en scène de l'entretien avait été arrêtée d'avance.

La prévoyance et la sagacité de l'illustre policier en retraite éclataient précisément dans la création de ce personnage inventé de toutes pièces, qu'il avait baptisé du nom de Vinet.

En se décidant à rentrer en scène pour tenter de sauver sauver son fils, M. Lecoq evait compris qu'il lui faudrait jouer plusieurs rôles.

Celui de nabab répondait fort bien à certaines nécessités de la situation.

En nabab, le père du condamné pouvait entrer de plein-pied dans le monde où vivait un homme qu'il en était venu peu à peu à considérer comme le plus grand ennemi de son fils. étudier ses habitudes et ses relations, surprendre ses secrets.

La suite au prochain numéro.)

Le *J. C.* publie une lettre demandant à l'administration municipale la mise à l'alignement d'une propriété faisant l'*h*, par un pan de mur qni menace ruine, sur le quai de la Bordigue.

Ce pan de mur devrait avoir été déjà et depuis longtemps abattu ; car il gêne la circulation et aucun souvenir ne le recommande à l'attention publique.

Mais le *J. C.* ne se serait-il pas trompé de porte en en demandant la démolition à l'administration municipale ?

Les quais appartiennent, non pas à la petite, mais à la grande voirie, et, à ce titre, leur rectification, comme leur entretien, incombe à l'Etat seul.

Ce serait donc à l'Etat que le *J. C.* aurait dû s'adresser.

L'administration municipale doit, sans doute, lui demander cette rectification de voie ; il est même probable qu'elle n'a pas attendu la lettre du *J. C.* pour la réclamer ; mais, enfin, elle ne dépend pas d'elle.

Dans tous les cas, le fameux pan de mur ne saurait être abattu avant l'accomplissement des formalités voulues par la loi et avant, surtout, le paiement d'une légitime indemnité à son propriétaire.

On commence actuellement le pavage du quai de Bosc, dans la partie comprise entre la rue de la poste et le pont Virla.

Si l'essai qui va être tenté est favorable, tous nos quais subiront la même transformation.

Malgré les fortes chaleurs, nos jeunes gens ne craignent pas d'imbiber leur gilet de flanelle en se livrant avec frénésie au fatigant jeu de ballon. Dimanche prochain doit avoir lieu une très-belle partie de ballon dont l'enjeu est, ma foi, fort raisonnable ; nous donnerons les noms des vainqueurs.

M. Planchon, professeur de botanique à la faculté des sciences de Montpellier, est arrivé hier à Cette, venant chercher une plante qui ne se rencontre que dans notre flore locale ; puissent ses efforts être couronnés de succès.

Un employé de la Compagnie du Gaz, occupé à peindre la lanterne du coin du café de la Bourse, a senti l'échelle sur laquelle il était placé se dérober sous ses pieds, emportée par une charrette privée de son conducteur ; il a été assez heureux pour se suspendre au reverbère, afin d'éviter une chute sur le trottoir. Il en a été quitte pour la perte complète du pot de couleur, qui a failli être versé sur la tête d'un passant inoffensif.

Le nommé Magner Jean-Baptiste, âgé de 28 ans, ex-douanier, originaire de Béric (Morbihan), a été arrêté hier, à 9 heures du matin, sur la plage, sous l'inculpation d'outrage à la pudeur.

Le nommé Dabat Marcelin, charretier, âgé de 35 ans, a été arrêté hier, en vertu d'un ordre d'incarcération décerné par M. le procureur de la République, le 12 juin 1879.

Fanfare des Enfants de Cette

L'administration de la fanfare les *Enfants de Cette* nous prie d'annoncer que demain dimanche, 29 courant, elle se fera entendre, *par exception*, sur le canal, au quai de la Bordigue. Cette faveur est due au désintéressement de M. Léon Nouguier, qui, toute l'année, met gracieusement une salle à la disposition de la Société.

PROGRAMME

Des morceaux qui seront exécutés le dimanche 29 juin à 8 heures 1/2 précises du soir, sur le Canal, quai de la Bordigue :

1. *Allégro militaire*, X.
2. *L'Africaine* (fant.) MEYERBEER.
3. *St-Clair* (marche) A. BENAZETH
4. *Robert le Diable* (Ballet) MEYERBEER.
5. *Nichette* (polka), A. BENAZETH

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
du 27 au 28 juin 1879

Naissances

1 Fille, 1 Garçon

DÉCÈS

Louis Canne, boucher, époux Cannillac, 31 ans.

Eau Minérale de Couzan

Pendant les chaleurs, nous recommandons à nos lecteurs, tant aux malades qu'à ceux qui désirent entretenir leur santé, l'usage à table de l'eau naturelle minérale de Couzan, bicarbonatée sodique et ferrugineuse.

Fraîche et pétillante, apéritive et très digestive, elle se distingue et efface par sa supériorité toutes les eaux connues de longue date ; son goût est attrayant et son action éminemment reconstituante. Elle a été l'objet de rapports, on ne peut plus flatteurs, à l'Académie de médecine de Paris.

Prix : 50 centimes la bouteille, verre compris.

La bouteille est reprise pour 10 cent.

S'adresser : rue Caraussane, 28 bis, maison Amédée, derrière le Château-d'Eau.

Administration du Canal du Lez

AVIS AU COMMERCE ET AUX PATRONS DE LA BATELLERIE LIBRE

L'abaissement provisoire des droits de navigation sur le canal du Lez, établi à titre d'essai depuis le mois de mars 1877, n'ayant pas donné des résultats satisfaisants, l'Administration du canal du Lez a l'honneur d'informer MM. les commerçants et les patrons de la batellerie libre, qu'à dater du 23 juin 1879 les anciens droits de navigation sont rétablis ainsi qu'il suit, savoir :

par tonne de mille kilogrammes :

1°	Vins, vermouth et autres liquides.	1 25
2°	Douelles	1 25
3°	Suif, bougies, cire, chandelles savons, stearine, aleine, glycérine et résine	1 25
4°	Soufre	1 »
5°	Planches et plateaux en bois de sapin	1 »
6°	Blé, seigle, orge, avoine et autres grains	1 »
7°	Pierres de taille, cairons et moellons	1 »
8°	Sel	
9°	Bois en radeaux, sapin le m. c.	1 20
Id.	chêne, frêne, orne en graine le m. c.	1 60

NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, le 28 avril, matin.

M. Lacascade, député de la Guadeloupe, nommé hier directeur de l'intérieur dans l'Inde, a donné sa démission de représentant.

— Les nouvelles de Chislehurst disent que l'état de « l'ex-impératrice » s'est amélioré. Elle a pu avoir un entretien avec MM. Rouher et Pietri.

— Le refus du sultan de recevoir le prince de Battenberg fait croire que les bruits répandus par la presse russe, relativement à une alliance russe-turque, sont très-exagérés. En effet, le prince de Battenberg est le protégé du czar.

— L'attitude d'hostilité envers le prince Napoléon prise par la majorité de la presse italienne est regardée généralement comme l'expression des sentiments qui ont cours dans la famille royale à l'égard du mari de la princesse Clotilde. On en conclut que les bonapartistes s'abusent lorsqu'ils croient que le prince Jérôme Bonaparte peut compter sur l'appui de l'Italie.

Paris, 28 juin, soir.

La *Lanterne* a été saisie ce matin pour la publication d'un article contre la préfecture de police.

— On mande Bruxelles que le projet de la modification des impôts constate que les résultats attendus de la nouvelle assiette seront insuffisants.

— On télégraphie de Vienne, qu'à la suite d'une communication faite par l'ambassadeur turc à Rome, à M. Battemberg, portant que le sultan ne le recevrait pas, M. Battenberg, indigné, aurait fait savoir à la Porte qu'il voulait aller à Constantinople et que sans quitter son navire il attendra une communication d'investiture comme le fit le prince de Bulgarie.

Le sultan n'a pas encore répondu.

BOURSE DE PARIS

Du 28 juin 1879

3 %	81.80	b. 30
4 % amortissable	85.20	b. 10
— ex-coupon	112.00	s. v.
5 %	116.15	b. 30

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 26 au 28 juin

Palerme, bal. esp. *S. Miquel*, 69 tx, cap. Campany, vins.
Marseille, vap. fr. *Nord* 653 tx, cap. Souvage, diverses.
Marseille, vap. fr. *Massilia*, 666 tx, cap. Mascou, diverses.
Barcelone, vap. esp. *Correo de Cette*, 152 tx, cap. Corbetto, diversos.
Marseille. vap. fr. *Persévérant*, 188 tx, c. Camugli, diverses.
Paysandu, tr.-m. it. *Carlota Argentino*, 373 tx, c. Scotte, suifs et os, M. Antonin Baille.
Alicante, br.-goel. fr. *La Paix*, 79 tx, cap. Hélèna, vin. vin.
Burianna, bal. esp. *S. Bartholomé*, 32 tx, cap. Bauja. oranges.
Alger, vap. fr *Alger*, 462 tx, cap. cap. Péccoul, moutons.
Marseille, vap. fr. *S. Marc*, 378 tx, cap. Baude, diverses.
Marseille, vap. fr. *Seybouse*, 287 tx, cap. Aubert, diverses.
Carloforte, br.-goel. fr. *Horoscope*, 94 tx, cap. Milhé, minerai.
Nicolaïeff, br.-goel. aut. *Follio*, 375 tx, c. Gramenuda, blé, (24 heures d'observations).

SORTIES

Du 26 au 28 juin

Culliera, bal. esp. *S. André*, cap. Fernalio, lest.
Alger, br. goel. fr. *N. D. d'Afrique*, cap. Jonathas, charbon.
Port-de-Bouc. br. fr. *Pauline*, cap. Hauset, lest.
Marseille, vap. fr. *Persévérant*, cap. Camugli, diverses.
Valence, vap. fr. *Massilia*, cap. Mascou, diverses.
Marseille, vap. fr. *Pythéas*. cap. Durand, diverses.
Philippeville, vap. fr. *Mitidja*, cap. Gervais, diverses.

AVIS

M. Edmond BOURDON prévient le public qu'il ne payera pas les dettes contractées par sa femme, Louise Banel.

Musique et Pianos
de tous Facteurs

ALPHONSE GRACIA

42, Grand'Rue, 42, CETTE

Instruments en cuivre et en bois.
Cordes diverses et accessoires pour tous les instruments.
Location et accord de pianos.
Abonnements à la musique
AVEC PRIMES
ATELIER DE RÉPARATIONS
Ouverture très prochainement des Magasins

USINE A GAZ
DE CETTE

Réduction du prix du Gaz

La Société l'Union des Gaz a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à partir du 1er juillet prochain le prix du mètre cube de gaz sera uniformément porté à trente-cinq centimes, soit une réduction de 12 1/2 0/0.

La Compagnie rappelle qu'elle installe **gratuitement** le **branchement extérieur**, ainsi que la **colonne montante** ; Elle **loue** les appareils ordinaires d'éclairage et de chauffage ; enfin, elle se charge des installations à des prix modérés.

Grand choix d'Appareils divers
AVENUE DU CHATEAU-D'EAU

AVIS

M. E. Longobardi a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de céder son magasin de fournitures de navires, situé quai d'Alger n° 17, à **M. Jacques Fournaire**, capitaine de marine.

A REMETTRE

Pour cause de santé
Le Café Débit du Palais
Rue du Palais, Cette
S'adresser pour renseignements, au café de 6 heures du soir à minuit.

A REMETTRE

Un bureau de tabac
Situé à Cette
S'adresser au *Petit-Savoyard*, à Cette.

Le Gérant responsable P. BARBET.

INSTALLATIONS SPÉCIALES DE MOULINS A VAPEUR

POUR MOUDRE LES CÉRÉALES

Système J. HERMANN-LACHAPELLE, Ingénieur, Faubourg-Poissonnière, PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878. — MÉDAILLE D'OR

Médaille d'or aux Expositions de Lyon et Moscou 1872. — Médaille de Progrès à Vienne 1873.
Diplôme d'Honneur, Bruxelles 1875.

MOULINS MONTÉS AVEC LEUR MÉCANISME SUR COLONNES BEFFROI EN FONTE, ÉLÉGANTES ET SOLIDES

Mus par machine à vapeur semi-fixe avec chaudière tubulaire à retour de flamme et foyer amovible.

Système le plus économique comme consommation de combustible, pouvant brûler charbon, bois, houille, tourbe, coke, etc.

MOULIN DE 4 PAIRES DE MEULES

Actionné par une machine à vapeur horizontale demi-fixe à retour de flamme.

Les meules de qualité extra-supérieure previennent des meilleures carrières de la Ferté-sous-Jouarre

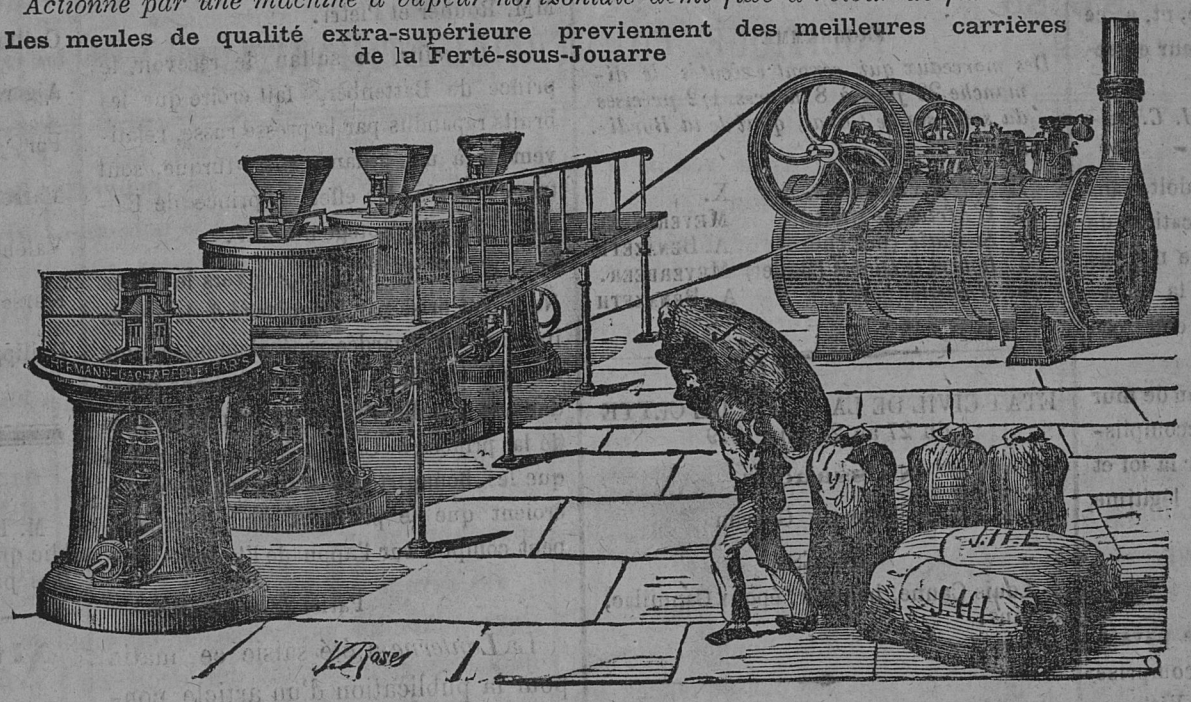

Cette gravure représente un des types les plus complets et les plus satisfaisants des installations que la *Maison* **Hermann-Lachapelle** construit pour la mouture des grains. Elle représente une installation de quatre paires de meules (le nombre de paires de meules peut être augmenté à volonté sans arrêt dans le travail ni dérangement quelconque), soit quatre de ces ingénieux moulins sur colonne beffroi en fonte, qui lui ont valu une réputation universelle. Les avantages que ces moulins offrent sur tous les autres sont les suivants :

Solidité à toute épreuve, parce que le poids de la colonns s'appuyant sur le sol lui donne une telle force d'assiette, que le moulin peut fonctionner sans qu'il soit besoin de le fixer par des maçonneries, charpentes ou boulonnages.

Le beffroi arrive avec son mécanisme tout monté, on le dresse à la place qu'il doit occuper ; on dispose la meule gisante dans son entablement et la meule courante sur son arbre ; on les recouvre de leur archure, on met la trémie sur son châssis, on adapte la poulie motrice sur l'arbre horizontal pose la courroie de transmissio tout est terminé, le moulin tourner et moudre, une heu suffi pour accomplir ce travail

Les meules, de qualité e supérieure, sortent des meill carrières de la Ferté-sous-Jo et peuvent être préparées su la demande pour moudre des durs ou des blés tendres.

Le beffroi en fonte a l'ava d'être insensible à l'humidité c à la chaleur et à la séche qui, dans les pays chauds su disloquent si facilement les en bois les mieux établis. C convénients n'ont aucune infl sur notre beffroi en fonte et mécanisme qu'il contient e porte.

Le mécanisme conserve ai définiment ses points fixes e tionne toujours avec la plus régularité.

Ces moulins peuvent fonct par force hydraulique — machine à vapeur et force h lique accouplées — ou p chine à vapeur seulement.

(Envoi franco de la broch taillée.)

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

LOCATION DE TRANSPORTS
Cerclés en fer
Vente de Fûts de toutes espèces
PIÈCES VIDES DE **3/6**
G. THOMAS
13, Quai du Pont-Neuf, 13
CETTE (HÉRAULT)

Commisionnaire en vins
A. COUSTAU AINÉ
RUE PROSPER, 11
BORDEAUX

COMPTOIR DE CHANGE
ORENGO ET RIEUFREGIER
Rue St-Guilhem, 12,
MONTPELLIER

SUCCURSALE A BÉZIERS
12, Rue de la République, 12.

Maladies de la Peau
Guérison assurée des
DARTRES — Démangeaisons
BOUTONS — PSORIASIS
ECZÉMAS — PYTIRIASIS
MARQUE DE FABRIQUE
2, 50 le pot et **3** fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré**
à BERCRRAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison

EN CHARGE A CETTE
Pour la Nouvelle-Orléans
Trois-mâts français
HAROLD
Capitaine PONTIC
Départ fixé du 5 au 10 juillet prochain.
Pour frêt et renseignements, s'adresser à M. A. SALONNE, courtier-maritime à Cette.

A LA BOTTE MARSEILLAISE

CHAUSSURES sur MESURE — CONFECTIONS en TOUS GENRES

Prix très modérés.

CLARENQ
Rue des Casernes, 24. — CETTE

CAPSULES WEINBERG
Au Goudron phéniqué
pour la guérison radicale des maladies de poitrine, toux, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, grippe, oppression, coqueluche, enrouement, maladies de vessie, diarrhée chronique, vomissement continu et fièvres. Soulagement presque immédiat. Prix 2 fr. 50 ; franco 2 fr. 75. Dépôt général, pharmacie Weinberg, à Vienne (Isère), et à Cette, pharmacie Pailhès.

LOSANGE PURGATIF
ANCIENNEMENT
GANGE PURGATIF
A l'Evolvuline (Jalapine purifiée (Codex 443))
Très facile à prendre, sans *saveur*, ni *coliques*, ni *nausées*, ni *constipation*.
Phie TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris.
Les deux purgations, 1f20; par la poste, 1f35.
Se trouve dans toutes les pharmacies.

Plus d'**ASTHME**
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le Cte CLERY à Marseille.

LE VAPEUR FRANÇAIS
GÉNÉRAL COURT
De 258 tonneaux, capitaine LE MALLEC
Partira de Cette directement pour ALGER, du 8 au 10 Ju
Pour fret et renseignements, s'adresser à MM. COTTALORDA, qu République, 4, à Cette.

LA
Compagnie HISPANO-FRANÇA
A l'honneur d'informer le Commerce que les deux steamers
NAVIDAD ET SAN JOS
du port de 1,000 tonnes chacun, construits avec les derniers perfection et d'une marche de 10 nœuds à l'heure, vont commencer leur service.

Outre un aménagement très-confortable pour passagers de premièr ces magnifiques vapeurs possèdent un pont en fer, avec entrepont volant, facilitant les opérations de chargement et déchargement, éviteront la dé tion des marchandises.

Les nouveaux steamers en combinaison avec le vapeur **ADELA** co ront avec plus de régularité le service établi depuis 8 ans entre **Cette, lone, Valence et Alicante** avec escales facultatives dans les ports i diaires. — Les départs de Cette ont lieu, comme d'habitude, les mer samedi de chaque semaine.

Pour frêt et passage, s'adresser à **M. Barthélemy RIGAUD**, consignataire, quai de la Darse, 1, à Cette.

MARQUE DE FABRIQUE
Spéciale au Quinquina Bravais
Quinquina Bravai
EXTRAIT LIQUIDE CONCENTRÉ DES 3 QUINQUINAS GRIS, JAUNE & RO
Tous les estomacs, même les plus débilités, supportent très-bien le QUINQUINA BRAVAI
TONIQUE — APÉRITIF — RECONSTITUANT
Le Meilleur, le plus Actif, le plus économique de tous les Quinquinas, le facile à prendre et à doser, le Quinquina Bravais se prend par petites cuille à café. Conseillé par un grand nombre de Médecins de France et de l'Étrange
DÉPOT GÉNÉRAL : *PARIS, 8, Avenue de la Grande-Armée*
Dans toutes les Pharmacies.—Éviter les nombreuses imitations et contre-fa
Ne pas confondre avec celle du Fer Dyalisé, du même Auteur.

DEPOT : Pharmacie centrale, à Cette.

---

2 F. 50 MONTRE solaire, q. sup., dern. invent. gar. Heure aussi ex chronomètre, en métal doré ou nikel. Avec cuvette gravée, *très beau travail*, franco 3 francs 75. Mandat-poste, DERREUX, 26, avenue d'Italie, Paris.

CETTE. — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.